

## Compte rendu de séance

### Séance du 20 Juin 2014

L'an 2014 et le 20 Juin à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle des mariages sous la présidence de LE HOUEROU Rollande, Maire.

**Présents** : Mme LE HOUEROU Rollande, Maire, Mmes : BOUREL Lydie, CARON Sylvie, HUON Joëlle, KERRIEN Annick, NEDELLEC Françoise, PICART Marie-Claire, SALAUN Maryvonne, MM : AUTRET Antoine, BILLIET Jean-Claude, CALLAREC Laurent, DELEPINE Johny, DOYEN David, GEFFROY Jean-Yves, GUILLOU Guy, GUIZIEN Dominique, HERE Roger, LE CAM Ronan, LE COMTE Jean-Yves

**Absent(s) ayant donné procuration** : Mmes : COINDE Isabelle à Mme HUON Joëlle, DANIELOU Nathalie à Mme PICART Marie-Claire, JEANNE Héloïse à M. LE COMTE Jean-Yves, LAVIEC Lydia à M. AUTRET Antoine, PICART Béatrice à M. DELEPINE Johny, SALAUN Christine à M. GUILLOU Guy, MM : DOUBROFF Jean-Michel à M. GEFFROY Jean-Yves, LE VAILLANT Bernard à Mme LE HOUEROU Rollande

**Invité(s)** : M. VANDENBROUCKE Philippe, délégataire

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 27
- Présents : 19

**Date de la convocation** : 13/06/2014

**Date d'affichage** : 14/06/2014

**A été nommé(e) secrétaire** : M. GUILLOU Guy

### **Objet(s) des délibérations**

#### **Compte-rendu du conseil municipal**

*Le compte-rendu du conseil municipal de la séance du 24 avril 2014 est approuvé par les membres présents ou représentés.*

#### 1. **Elections sénatoriales**

## 2. Rapport annuel sur les marchés 2013

réf : 2014D061

*Comme chaque année le Maire présente le rapport sur les marchés publics en cours ou soldés l'année précédente. Il s'agit pour l'année 2013 des marchés suivants :*

- *Lotissement de Lanleya*
  - *Lotissement Pichodou*
  - *Reconstruction mairie*
  - *Viabilité ZA de Kerbriand (en attente du DGD)*
  - *Lotissement « Résidence de Kerbriand »*
  - *Extension cantine Lannelvoëz*
  - *Extension local des jeunes*
  - *Aménagement de la Chapelle du Mur*
  - *Aménagement du rond point de la zone de Kervanon*
  - *Extension des sanitaires du foyer rural*
  - *Aménagement des abords de la mairie*
  - *Construction d'une salle de quartier à la Chapelle du Mur*
  - *Voirie : programme 2013*
  - *Extension du réseau d'eaux usées secteur de Restigou*
  - *Fourniture, livraison et installation du mobilier de la bibliothèque*
  - *Mise en place d'un traitement physico-chimique du phosphore à la station d'épuration*
  - *Marchés formalisés inférieurs à 90.000€ ( raccordement réseau électrique lotissement de Kerbriand, réseaux basse tension, éclairage public et télécom lotissement de Kerbriand, acquisition d'un lave vaisselle cantine de Lannelvoëz, honoraires révision Plan Local d'Urbanisme, assistance – conseil : gestion service public assainissement en mode délégué 2013, étude d'acceptabilité du milieu récepteur, fourniture et pose de menuiseries à l'espace Coatanlem).*
- Le Conseil Municipal en prend acte.*

Reçu en Préfecture le 26/06/2014

## 3. Piscine Hélioséane : Rapport annuel 2012-2013

réf : 2014D062

*M. VANDENBROUCKE, délégué, présente à l'assemblée le rapport concernant l'exercice août 2012/ juillet 2013.*

*Le coût de l'investissement 2012/2013 est de 20.990,12 € HT et comprend le remplacement de la totalité des médias filtrant du filtre à sable, la rénovation du revêtement intérieur, la mise en place d'une protection cathodique, le remplacement de la centrale de régulation de ventilation avec média communicant et des matériels pour les activités sportives.*

*Les chiffres de la fréquentation sur la période sont de 86.500 répartis comme suit :*

- *Entrées public : 42.477 (42.361 en 2011/2012)*
- *Entrées scolaires : 17061 (18.044 en 2011/2012)*
- *Entrées activités : 26.962 (25.719 en 2011 /2012)*
- *Entrées gratuites (écoles, associations, lotos) : 240*
- *ALSH de Plouigneau : 473*

*Le Conseil Municipal en prend acte.*

Reçu en Préfecture le 26/06/2014

## 4. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel

réf : 2014D063

*Vu la directive européenne 2009/73/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel,*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8-VII-1°,  
Vu le Code de l'énergie et notamment ses articles L337-7 et suivants et L.441-1 et L.441-5,  
Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune de Plouigneau d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'énergies (gaz naturel, électricité, autres) pour ses besoins propres,  
Considérant qu'eu égard à son expertise technique, juridique, financière, le SDEF entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents,  
Considérant que le SDEF dans le cadre de ses fonctions de coordonnateur du groupement procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de consultation notamment la sélection des candidats, la signature du ou des marchés et leurs notifications conformément à l'article 8-VII-1° du Code des marchés publics,*

*En conséquence, il est proposé au conseil municipal d'adhérer au groupement de commandes conformément aux dispositions de l'article 8 du Code des marchés publics.  
La constitution du groupement et son fonctionnement sera formalisée par une convention.*

### **DELIBERE**

*Article 1<sup>er</sup> : Autorise l'adhésion de la commune de Plouigneau au groupement de commandes*

*Article 2 : Accepte que le SDEF soit désigné comme coordonnateur du groupement, qu'il procède à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un cocontractant, qu'il soit chargé de signer le ou les marchés, de le ou les notifier.*

*Article 3 : Autorise le Maire à signer la convention du groupement et de ses éventuels avenants,*

*Article 4 : Autorise le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.*

*Adopté à l'unanimité des membres présents.*

Reçu en Préfecture le 26/06/2014